



Guide PRATIQUE

MON COMPTE ÉLU

Tout savoir sur vos droits et comment les mobiliser

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION - COMPTE ÉLU

Depuis le 23 juillet 2021, tous les élus locaux, acquièrent leurs **droits individuels à la formation** crédités en euros par année de mandat. **400€ par an sont crédités sur le «compte élu» dans la limite d'une enveloppe de 800€.**

Cette enveloppe est alimentée **fin mars si vous êtes élu(e) municipal(e) et début juillet si vous êtes élu(e) départemental(e) ou régional(e).**

Elle doit être utilisée par principe avant la fin du mandat sauf dans le cas dans le cadre d'une formation de réinsertion professionnelle (délai de 6 mois à condition que l'élu n'ait pas fait valoir ses droits à la retraite).

ATTENTION : il y a un délai obligatoire de onze jours ouvrés, entre la date de la demande d'inscription et la date prévue de début de la session de formation. Il est donc conseillé d'effectuer vos démarches au moins 1 mois avant.



CONGÉ DE FORMATION

Le congé de formation est un droit légal permettant à un élu local exerçant une activité professionnelle de s'absenter de son travail pour suivre des formations liées à l'exercice de son mandat.

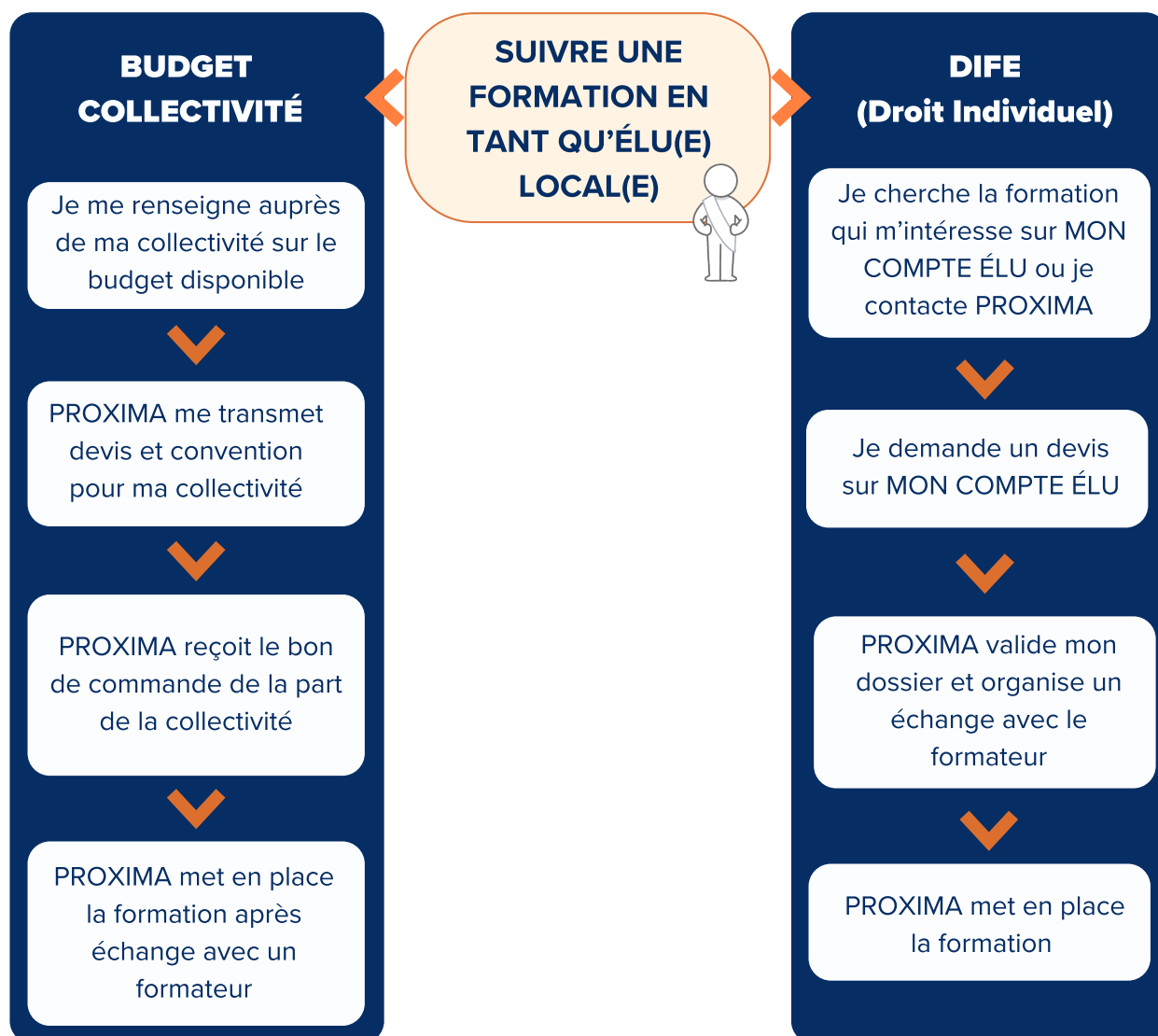
Les élus disposent de **24 jours ouvrables** pour la durée du mandat, quel que soit le nombre de mandats que l'élu détient, fractionnables et mobilisables dès le début du mandat.

Les formations doivent être en lien direct avec le mandat et la demande écrite est faite à l'employeur 30 jours avant.

Ce congé n'est pas rémunéré par l'employeur mais une compensation est possible par la collectivité.

INSCRIPTIONS

S'inscrire à une formation PROXIMA, c'est rapide et fluide. Nous vous accompagnons à chaque étape : choix du format, validation du programme, inscription, financement.



Modalités d'accès : Faire une demande d'inscription en nous contactant par téléphone au 06 13 83 77 33 ou par mail sur formation@proxima-partenaire.eu. Nous reviendrons vers vous pour un entretien préalable réalisé avant tout démarrage.

Accessibilité : Nous mettons en place des actions pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter notre référente handicap, Diana MOSER à diana@proxima-partenaire.eu) et consulter nos engagements en scannant ce QR code.



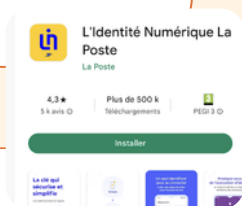
Délai d'accès : 15 jours dans le cas d'un financement direct ou d'un budget collectivité - 11 jours ouvrés avec le DIF ELU (nous préconisons de vous y prendre 1 mois à l'avance).

ÉTAPE 1

Créer son identité France connect +

Créez votre identité France Connect + en utilisant une pièce d'identité:

- Via l'application La Poste-Identité Numérique ou dans un bureau de poste
- Via France identité (si vous disposez de la nouvelle carte d'identité biométrique)



Important: Cette étape est indispensable pour la suite du processus.

ÉTAPE 2

Connexion sur Mon Compte Formation

Connectez-vous à **MON COMPTE FORMATION** via **FranceConnect**: (avec votre identité numérique La Poste ou votre accès avec France identité) ou si vous n'avez pas encore de compte créez-le avec votre numéro de sécurité sociale.

Vérification du rattachement: Assurez-vous que votre compte élu est correctement rattaché.



ÉTAPE 3

Inscription à la formation

Cliquez sur le lien de la formation souhaitée et suivez toutes les étapes jusqu'à "demander un devis à l'organisme de formation".



ÉTAPE 4

Confirmation de l'inscription

Lorsque vous recevez un mail de **confirmation de validation** de votre dossier par l'organisme, retournez sur votre espace Mon Compte Formation et **confirmez l'inscription "accepter mon dossier"**



VOTRE INSCRIPTION EST MAINTENANT VALIDÉE!

VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME ?

Contactez-nous !

Nous vous conseillons et pouvons vous accompagner à chaque étape.

 proxima-partenaire.eu

 formation@proxima-partenaire.eu

 06 13 83 77 33



*Retrouvez toute notre offre en flashant ce
QR Code*



LAETITIA JARTY

Directrice et Fondatrice
Formatrice certifiée



CAMILLE CORSELLO

Responsable Formation et
Développement



DIANA MOSER

Responsable administrative et financière
Référente Qualité, Handicap